

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 14
Date de la convocation : 08 septembre 2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Elisabeth DÉAL, Adjointes, Mmes Alexandra DALLIÈRE, Renée RICHARD, Carole DUPONT, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Conseillères Municipales, M. Claude LEPERS, Conseiller Municipal, Mmes Nicole LAMBERSEND, Andrée CHARTON, Marie REAL, M. Olivier MAZILLE, Membres Extérieurs.

POUVOIR : Mme Mélanie MORETTI à Mme Elisabeth DEAL.

EXCUSÉS : Mrs Bruno MINOUD et Cédric BLERVACQUES.

ABSENTE : Mme Gabrielle FRAISSARD, Conseillère municipale.

Mme Renée RICHARD a été élue secrétaire de séance.

DCCAS20260929 - 01

OBJET : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE DU 12 MAI 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 12 mai 2026 ;

Monsieur Alban MAGNIN propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026, dont chaque membre a été destinataire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 mai 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,
Alban MAGNIN.

